

Conditions Générales

-

OpenMind Production

Conditions générales actualisées en janvier 2025

1. Dispositions Générales

1.1 Les présentes conditions régissent toutes les transactions entre OpenMind Production SNC, dont le siège est établi à Z.I. En Reutet 8, 1868 Collombey, et ses partenaires, englobant l'ensemble des prestations détaillées dans les propositions commerciales.

2. Prix et Modalités de Location et Services

2.1 La période de location/service, exprimée en unités de jours et convertie selon un coefficient défini dans le contrat accepté par le client, est soumise aux modalités spécifiées.

2.2 Tout dépassement de la période de location/service entraîne un coût additionnel quotidien.

2.3 En cas d'annulation :

- Plus de 30 jours avant l'événement : 40% du montant total
- Entre 29 et 15 jours avant : 60% du montant total
- Entre 14 et 8 jours avant : 80% du montant total
- Entre 7 jours et le jour de l'événement : 100% du montant total

2.4 Pour tout contrat d'une durée supérieure à 9 mois, toute résiliation anticipée par le client entraîne l'obligation de régler 100 % des prestations restantes dues jusqu'à la fin de la période contractuelle, sauf cas de force majeure ou accord écrit d'OpenMind Production.

2.5 Toute modification unilatérale des prestations prévues au contrat par le client (réduction de la durée, des services ou modification substantielle) entraînera des frais de gestion équivalents à 20 % du montant total initialement convenu, en plus de l'ajustement tarifaire des prestations restantes.

3. Délais supplémentaires

3.1 Un délai supplémentaire peut être requis pour des manifestations incertaines.

3.2 En cas de non-respect du dernier délai, une majoration de prestation peut être appliquée, dans le cas où la manifestation peut être établie.

3.3 Le non-respect peut être assimilé à une annulation (voir point 2.3).

3.4 Nous nous réservons également le droit d'établir un dernier délai, même s'il n'était pas anticipé dans le contrat initial, dans le cas où des facteurs externes viendraient affecter la réalisation de notre mission.

4. Conditions de Paiement

4.1 Pour les locations n'excédant pas CHF 500.00, le paiement doit être effectué en espèces au moment de la prise en charge du matériel.

4.2 Un paiement net à 10 jours sans escompte est requis pour les factures standard.

4.3 Pour les mandats de CHF 1000.00 et plus, un acompte de 50% est exigé avant la livraison, le solde étant réglé à la fin de la manifestation.

4.4 Concernant l'achat de matériel, le règlement total de 100% est requis lors de la commande.

4.5 En cas de retard de paiement, OpenMind Production se réserve le droit d'appliquer des intérêts de retard et des frais de rappel.(voir point 13)

5. Durée de Location et Transport

5.1 La location commence à la prise en charge du matériel et prend fin lors de sa restitution.

5.2 Les frais de transport et d'emballage sont à la charge du preneur.

5.3 La responsabilité du matériel incombe au client dès sa sortie du dépôt, sauf en cas de livraison par OpenMind Production.

5.4 Tout frais imprévu ou supplémentaire lié à des modifications du projet ou à des conditions non spécifiées dans le contrat initial (transport, installation, matériel additionnel, etc.) sera facturé au client sur la base des tarifs en vigueur. Une validation écrite pourra être demandée au client avant la réalisation de prestations supplémentaires.

6. Dégâts, Responsabilité, et Modifications

6.1 Pendant toute la durée de location, le preneur assume la responsabilité totale du matériel.

6.2 OpenMind Production s'engage à fournir du matériel en parfait état de fonctionnement. La responsabilité du propriétaire est limitée à la résolution rapide des problèmes et aux frais de réparation ou de remplacement en cas de défectuosité au retour du matériel. Le client doit inspecter le matériel immédiatement après réception et signaler tout défaut par écrit à OpenMind Production. L'absence de signalement annule le droit à la réparation de défauts et engage la responsabilité du client.

6.3 Les réparations pendant la location ne peuvent être effectuées que par OpenMind Production ou par une personne désignée par celle-ci. Les réparations avant ou après le retour de location seront aux frais du client en cas d'usure excessive imputable à ce dernier.

6.4 Le client n'est en aucun cas autorisé à sous-louer le matériel fourni par OpenMind Production.

6.5 OpenMind Production décline toute responsabilité en cas de dommages indirects, perte de données, perte de profit ou tout autre préjudice résultant de l'utilisation des services ou du matériel fourni. La responsabilité d'OpenMind Production se limite strictement au montant payé par le client pour les prestations concernées.

6.6 OpenMind Production s'engage à fournir les prestations avec diligence et professionnalisme, selon les standards de l'industrie. Toutefois, aucune garantie explicite ou implicite n'est donnée quant à l'atteinte de résultats spécifiques, sauf mention contraire dans le contrat.

7. Réserve et Propriété

7.1 OpenMind Production reste le propriétaire exclusif de tout le matériel en location.

8. Assurances

8.1 Il incombe au preneur de souscrire une assurance couvrant sa responsabilité civile ainsi que les risques de perte, de vol, ou de détérioration du matériel pendant toute la durée de la location, où le matériel est sous sa responsabilité. L'assurance est requise à la signature ou à l'acceptation tacite de l'offre. Nous déclinons toute responsabilité quant à la confirmation de la couverture d'assurance du client pour le matériel ou les services loués. Il incombe au client de s'assurer qu'il bénéficie d'une assurance adéquate couvrant tout dommage, perte ou responsabilité lié à l'utilisation du matériel ou des services fournis par notre entreprise.

8.2 En cas de perte, de vol, ou de destruction des équipements loués, ces derniers seront facturés au prix total de remplacement. En cas de vol, le client s'engage à déposer plainte auprès de la police et à fournir un rapport.

9. Frais de Personnel

9.1 Les frais de subsistance (nourriture, boissons à volonté) sont à la charge du client, avec un minimum de deux plats chauds par jour. Les sandwiches et autres collations ne sont pas considérés comme un repas. OpenMind Production peut également facturer CHF 30.00 HT/personne à midi, CHF 35.00 HT/personne le soir par repas et prendre en charge, à l'interne, la restauration.

9.2 Pour les congrès et séminaires, un service de restauration permanent dans une salle adjacente doit être mis à disposition du personnel technique (café, thé, collations).

9.3 Lorsque les horaires dépassent 8 heures par jour et que les kilomètres excèdent 50, une chambre individuelle par personne doit être réservée dans un hôtel 3 étoiles ou équivalent, du début du montage à la fin du démontage.

9.4 Le client s'engage à fournir à OpenMind Production toutes les informations nécessaires à la réalisation des prestations dans les délais convenus. Tout retard ou omission de la part du client pourra entraîner un report des prestations et des frais supplémentaires, conformément aux conditions du point 5.4.

10. Validité du Document

10.1 Ce document est en vigueur pour tous les mandats d'OpenMind Production en tout temps et sans exception.

11. Location & Vente de Services

11.1 Tous les biens demeurent la propriété d'OpenMind Production.

11.2 La restitution du matériel doit respecter l'heure et le lieu convenus. Tout retard peut entraîner des indemnités.

11.3 Le client assume la responsabilité du matériel pendant la période de retrait et de retour, couvrant tout dommage, perte ou vol.

12. Réparation de Défauts

12.1 Le client doit inspecter le matériel immédiatement après réception et signaler tout défaut par écrit à OpenMind Production. L'absence de signalement annule le droit à la réparation de défauts et engage la responsabilité du client.

12.2 Les réparations pendant la location ne peuvent être effectuées que par OpenMind Production ou par une personne désignée par celle-ci. Les réparations avant ou après le retour de location seront aux frais du client en cas d'usure excessive imputable à ce dernier.

13. Paiement/Retard de Paiement

13.1 Tout retard de paiement entraîne un intérêt de 15 % par année civile, avec des frais administratifs de 100 CHF par mois de retard à partir du troisième rappel. OpenMind Production se réserve le droit de suspendre toute prestation en cours jusqu'à régularisation complète du solde dû.

13.2 Des frais de rappel de 30 CHF seront facturés à partir du deuxième rappel.

13.3 Le Comité d'Organisation engageant OpenMind Production reste solidairement responsable de la dette jusqu'à son extinction, de même pour les fondations, associations et fédérations et tout types d'autres entités.

14. Réserve de Propriété/Rétention

14.1 Jusqu'au paiement intégral, tout matériel fabriqué, modifié ou vendu selon l'offre reste la propriété d'OpenMind Production.

14.2 Les droits de propriété intellectuelle liés aux créations, projets, documents, ou autres travaux réalisés par OpenMind Production restent la propriété exclusive de la société, sauf mention contraire stipulée dans le contrat. Toute reproduction, modification ou exploitation des travaux sans l'accord d'OpenMind Production est strictement interdite.

15. Protection des Données

15.1 Le traitement des données clients est conforme aux lois suisses sur la protection des données.

16. Annulation

16.1 En cas de force majeure (catastrophes naturelles, crises économiques, pandémies, décisions gouvernementales ou tout autre événement imprévu indépendant de la volonté des parties), OpenMind Production se réserve le droit de suspendre, reporter ou modifier les prestations prévues. Les frais déjà engagés par le client ne sont pas remboursables, et les parties s'engagent à renégocier les termes du contrat.

16.2 En cas d'annulation d'un contrat à long terme ou d'une prestation majeure affectant directement le chiffre d'affaires d'OpenMind Production, le client sera tenu de dédommager la société à hauteur des pertes directes et indirectes, y compris la perte de chiffre d'affaires anticipé, sauf en cas de force majeure.

17. Clause de Sauvegarde

17.1 Si une clause est déclarée nulle, non autorisée, ou non exécutoire, les autres clauses restent en vigueur.

18. Juridiction Compétente et Loi Applicable

18.1 Toute relation juridique est soumise à la loi suisse.

18.2 Les litiges sont soumis à la juridiction du siège d'OpenMind Production SNC à Collombey, 1868, au choix d'OpenMind Production, au siège principal ou au domicile du client.

18.3 Avant toute procédure judiciaire, les parties s'engagent à tenter une résolution amiable du différend par le biais d'une médiation ou d'un arbitrage, conformément aux règles en vigueur en Suisse. Si aucun accord n'est trouvé, les litiges seront soumis à la juridiction mentionnée au point 18.2.

18.4 En cas de litige porté devant les tribunaux, les frais juridiques, administratifs et d'avocats seront intégralement à la charge de la partie perdante, conformément aux lois suisses en vigueur.

19. Modifications des Conditions Générales

19.1 OpenMind Production se réserve le droit de modifier ces conditions générales sans préavis. Les modifications prendront effet dès leur publication.

19.2 Les présentes conditions générales s'appliquent à tout contrat en cours à partir de leur date de publication et jusqu'à leur remplacement par une version ultérieure. Les modifications effectuées seront communiquées au client par écrit et devront être expressément acceptées.

19.3 En cas de mise à jour des conditions générales, les nouvelles versions seront publiées sur le site internet d'OpenMind Production et notifiées aux clients actifs. Si un client ne s'oppose pas aux nouvelles conditions dans un délai de 15 jours, elles seront considérées comme acceptées.